

l'ensemble des règlements canadiens, soit en faire des hors-la-loi; solutions que je rejette toutes deux. Le tourisme est un secteur important d'activités légitimes, et je crois que nous devons reconnaître le statut des chasseurs étrangers.

Nous devons aussi admettre que le bill vise entre autres à reconnaître le statut des tireurs à la cible et au ball-trap, qui viennent au Canada pour participer à des compétitions nationales et internationales."

Nous, de la B.C. Wildlife Federation, sommes attristés de constater que le ministre canadien de la Justice ne veuille pas assujettir les non-résidents à un système auquel il travaille si ardemment à assujettir les Canadiens. Nous sommes certains que les chasseurs étrangers, les tireurs à la cible et au ball-trap, seront heureux d'apprendre que M. Basford reconnaît leur statut et leur situation. Toutefois, nous sommes aussi certains que leurs homologues canadiens, respectueux des lois, continueront d'être insatisfaits de la politique de M. Basford et de ses collègues du gouvernement, aussi longtemps qu'ils refuseront de reconnaître leur statut et leur situation.

Nous espérons que les faits susmentionnés ont révélé au Comité que la B.C. Wildlife Federation n'est pas un organisme irresponsable, malhonnête, menteur, et qu'il ne participe à aucune activité frauduleuse. Nous espérons que ceux qui nous ont ainsi accusés auront la décence de retirer leurs accusations.